

COACHING DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Pour le développement de vos compétences et l'accroissement de votre efficacité professionnelle



UN SERVICE PROFESSIONNEL OFFERT EN PARTENARIAT
AUX GESTIONNAIRES ET AUX ORGANISATIONS

Nature du service de coaching

Les défis des gestionnaires sont de plus en plus complexes et nécessitent une multitude de compétences pour mobiliser le personnel, redresser des situations, régler des problèmes, gérer des changements et avoir une vision stratégique! Tous ces défis requièrent une somme d'énergie considérable et amènent parfois le gestionnaire dans ses zones d'inconfort. Le coaching peut constituer un moyen pour prendre du recul, réfléchir, développer et mettre en pratique de nouveaux comportements de gestion.

Pour un accompagnement personnalisé dans le développement de nouvelles compétences, l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) vous propose des services de coaching de gestion ou de développement.

Activités de coaching

Le **coaching** est une démarche personnalisée favorisant les apprentissages et le développement de compétences en gestion dans l'action. Deux types de service de coaching sont offerts : le coaching de gestion et le coaching de développement.

Le **coaching de gestion** vise l'acquisition et l'augmentation des capacités d'intervention pour maîtriser diverses situations de gestion.

Le **coaching de développement** poursuit un objectif d'apprentissage et de savoir-faire ou de savoir-être dans une perspective de développement professionnel et de gestion de la carrière.

Les avantages du coaching

Le coaching offre plusieurs avantages. Parmi ceux-ci, notons :

- Expérimenter de nouveaux comportements et trouver par vous-même des solutions aux problèmes;
- Prendre du recul pour réfléchir sur vos actions et recevoir une rétroaction sur celles-ci;
- Établir des objectifs et des priorités de développement de compétences et de carrière;
- Réaliser votre potentiel d'apprentissage dans l'action;
- Optimiser votre performance en tant que gestionnaire;
- Accroître votre sentiment d'efficacité et votre satisfaction personnelle;
- Obtenir rapidement des résultats tangibles dans le cadre de vos responsabilités de gestion.

Durée d'une activité de coaching

La durée d'une activité de coaching diffère d'une situation à une autre (coaching de gestion ou coaching de développement).

Ainsi, selon les besoins et les objectifs fixés, il faut prévoir **un minimum de 12 à 15 heures de consultation**.

COACHING DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Pour le développement de vos compétences et l'accroissement de votre efficacité professionnelle

La démarche d'une activité de coaching

Les premières rencontres

Les premières rencontres de la démarche visent à évaluer les besoins d'accompagnement du gestionnaire, à définir et valider les objectifs de coaching et à clarifier les rôles et les responsabilités des parties concernées (le gestionnaire coaché, le coach, le supérieur immédiat et/ou le représentant de la DRH).

Un plan d'intervention

Sur la base de ces informations, un plan d'intervention est alors établi. On y précise les cibles et les moyens de développement retenus, les modalités de suivi des expérimentations et des apprentissages, ainsi que la durée et la fréquence des rencontres de coaching.

La mise en œuvre

Les rencontres subséquentes portent sur le travail d'accompagnement à proprement dit. Le coach et le gestionnaire se rencontrent pour travailler sur des scénarios d'apprentissage et d'expérimentation de nouveaux comportements. Le gestionnaire valide ses actions et reçoit de la rétroaction pour ajuster ses actions en situation de travail.

L'évaluation

Conformément au plan d'intervention, la relation de coaching s'achève par une évaluation des résultats et des progrès réalisés par le gestionnaire coaché.

Nos partenaires

Les membres de notre équipe de coaches sont des consultants (psychologues, conseillers en orientation) dûment qualifiés et possédant une bonne connaissance du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux.

Les ressources professionnelles sont membres de leur ordre professionnel respectif et sont accréditées par l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux.

Les coûts

- Les honoraires professionnels facturés pour une démarche de coaching de développement de compétences et de carrière sont compétitifs et très avantageux pour les gestionnaires, membres de l'AGESSS.
- Les honoraires professionnels pour des services de coaching sont de **100 \$/h** pour les membres et de **125 \$/h** pour les établissements qui souhaitent offrir des services de coaching à leurs gestionnaires (taxes en sus).

Pour nous joindre

Pour toute information concernant notre offre de service en matière de coaching de développement ou de gestion, les modalités de réalisation ou la référence d'une ressource professionnelle, veuillez communiquer avec le Service de formation et de développement des compétences en gestion :

Monique Dumais, M. Ps.
Conseillère en développement des ressources humaines
Tél. : 450-651-6000 poste 2055
Sans frais : 1-800-361-6526 poste 2055
Courriel : mdumais@agesss.qc.ca

Ahmed Benhadji, Ph. D.
Coordonnateur
Tél. : 450-651-6000 poste 2051
Sans frais : 1-800-361-6526 poste 2051
abenhadji@agesss.qc.ca